
Procès-verbal de la deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de l'année 2025, tenue :

le mercredi 19 février 2025, à 19 h

au Centre communautaire des Chutes,

4551, boulevard Sainte-Anne, salle Fleur-de-Lys

PRÉSENCES :

M ^{me} Audrey Croteau	Administratrice (2026)
M. François Godin	Présidence (2025)
M. Nicolas Renard	Vice-président (2026)
M. Christian Yapo	Secrétaire (2026)

Membres sans droit de vote :

M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency–Seigneurial
---------------------	--

ABSENCES :

Aucune

IL Y A N'Y A PAS QUORUM

Le quorum pour la tenue d'une assemblée du conseil d'administration est de cinq membres de ce conseil dont au moins trois sont des administrateurs élus par les membres du conseil de quartier; Réf. : article 35 du [R.R.V.Q. chapitre F-1 - Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier](#).

AUTRES PRÉSENCES :

Emmanuel Bel	Conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale
M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Membre du comité exécutif, responsable de l'urbanisme
Simon Guillemette	Conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale
M ^{me} Marie Lagier	Cheffe d'équipe - consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre (4) personnes assistent à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour
2^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi 19 février 2025, à 19 h
Centre communautaire des Chutes, 4551, boulevard Sainte-Anne, Salle Fleur-de-Lys

2025-02-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 00
2025-02-02	Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée du 15 janvier 2025	19 h 05
2025-02-03	Consultation publique concernant <u>l'hébergement touristique commercial</u> dans le quartier des Chutes-Montmorency • Présentation du <u>projet de modification réglementaire R.C.A.5V.Q. 338</u> • Période de questions et commentaires du public • Période de questions et commentaires du conseil de quartier	19 h 10
2025-02-04	Période réservée au conseiller municipal	19 h 40
2025-02-05	Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 50
2025-02-06	Suivi des dossiers du conseil de quartier • Préparation de l'AGA • Autres sujets d'intérêt	20 h 00
2025-02-07	Trésorerie • Déclaration annuelle 2024 au Registraire des entreprises et paiement des droits annuels d'immatriculation • Solde bancaire	20 h 20
2025-02-08	Divers et correspondance	20 h 25
2025-02-09	Levée de l'assemblée	20 h 30

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission, dans un esprit de collaboration avec la Ville, de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Renseignements : Marie Lagier – cheffe d'équipe - consultations publiques

418 641-6411, poste 4137 – marie.lagier@ville.quebec.qc.ca

Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Procès-verbal

25-02-01. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

François Godin ouvre l'assemblée à 19 h.

En l'absence de quorum, il n'est pas possible d'adopter l'ordre du jour.

Seuls les sujets de la consultation publique et les points d'information pourront être traités.

25-02-02. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée du 15 janvier 2025

En l'absence de quorum, l'adoption du procès-verbal est remise à une prochaine assemblée.

Le rapport d'opinion du conseil de quartier concernant le projet de modification à la réglementation d'urbanisme ([Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale \(PIIA\) – Arrondissement de Beauport](#)) traité lors de l'assemblée du 20 novembre, a bien été transmis à la Ville.

Le rapport est disponible sur le [site web de la Ville](#).

25-02-03. Consultation publique concernant [l'hébergement touristique commercial](#) dans le quartier des Chutes-Montmorency

- Présentation du projet de modification réglementaire R.C.A.5V.Q. 338

Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale et membre du comité exécutif responsable de l'urbanisme, explique le contexte de la présente modification réglementaire.

Marie Lagier, cheffe d'équipe – consultations publiques au Service des relations citoyennes et des communications, présente le cheminement d'une modification à la réglementation d'urbanisme et le processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec et la Politique de participation publique de la Ville de Québec.

Emmanuel Bel et Simon Guillemette, tous deux conseillers en urbanisme à la Division de la gestion territoriale, présentent le [projet de modification réglementaire](#). Voir la [présentation](#).

- Période de questions et commentaires du public

Voir le rapport de consultation publique du 19 février 2025, joint en annexe du [rapport de la démarche de participation publique](#).

- Période de questions et commentaires du conseil de quartier

En l'absence de quorum le conseil de quartier n'a pas pu formuler de recommandation. Les membres du conseil d'administration ont toutefois pu poser des questions et faire des commentaires à titre individuel.

Voir le rapport de consultation publique du 19 février 2025, joint en annexe du [rapport de la démarche de participation publique](#).

25-02-04. Période réservée au conseiller municipal

Stevens Mélançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency–Seigneurial, mentionne les informations de la Ville susceptibles d'intéresser les citoyens du quartier.

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés lors de cette période.

25-02-05. Période de questions et de commentaires des citoyens

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés lors de cette période.

25-02-06. Suivi des dossiers du conseil de quartier

- Préparation de l'AGA

Marie Lagier mentionne qu'elle communiquera avec le président afin de préparer le rapport annuel et les états financiers à déposer lors de l'assemblée générale annuelle prévue le mercredi 16 avril 2025, à 19 h, au Centre communautaire des Chutes,

- Autres sujets d'intérêt

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés.

25-02-07. Trésorerie

- Déclaration annuelle 2024 au Registraire des entreprises et paiement des droits annuels d'immatriculation

Marie Lagier mentionne qu'elle a constaté que la déclaration de mise à jour annuelle 2024 et le paiement des droits annuels d'immatriculation n'avaient pas été effectués auprès du Registraire des entreprises du Québec. Le conseil de quartier est donc en défaut et a une pénalité à payer pour retard de paiement.

Étant donné l'absence de trésorier et l'absence de quorum au sein du conseil de quartier, le Service des relations citoyennes et des communications procédera au paiement.

- Solde bancaire

Marie Lagier mentionne qu'elle a communiqué avec l'ancien trésorier et que le solde bancaire au 31 janvier 2025 s'élève à 2 744.39 \$.

25-02-08. Divers et correspondance

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés.

25-02-09. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 50.

La prochaine assemblée sera l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier et aura lieu le mercredi 16 avril 2025 à 19 h.

François Godin

Président

Christian Yapo

Secrétaire